

Bulletin agricole et commercial

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comme l'ouvrière ou la mère. On peut le prendre impunément, le tenir et le froisser dans la main : Jean Balthasar (nom de bourdon) ne fera jamais le moindre mal. (A suivre).

LETTRE PATOISE

Faire-part réclame fin de siècle

(Lettre trouvée dans les archives de mon oncle)

Es Tschouffattes, le 4 djainvrie 1878.

Aimi Antoine,

Cment y ai de nové et'annai d'mes rûmatis pai dedain les mains, y t'écris cment y peu, aivô in grayon (lai Mairie que vint de brisie le bout de note pième) pô te faire ai savoi dou mots pai raiportte ai note Lisa.

Y prend donc lai pième, nian mon peté bout de grayon, po te dire que lai Lisa, te sai, lai pu véye de mes baichattes, s'â airaindgie à bon an, aivô le boûbe à raisou, te sai, le gros François qu'étudié po régent.

Ma fri ! ai y aivai prou longtemps qu'ai y ve-mai à l'ôvre. Suffit qu'in bé djoué, y s'i dié : « Ai fâ que tou commerce piaqueusse, lai veute ou pouent ? »... Sâ çôli, to feu fait : ai se mairiant en lai fin de eti mois, tchain nôs airrain creuyie nos pommatte, aipeu rentraî not tchéutchlaidje qu'n é ran bayie c't'annai. Ai fâ qu'i te diesse que lai couturiere que faisaie le trôgé de not Lisa éf'aivô le panari, che bin que nosen ain enne âtre que vint de Vatenavre. Elle y fai ai not Lisa, enne câle tô simpyméent, te sai, enne bienteche, cment ces boennes véyes djens di bon temps, aipeu enne rabe en lai derrière môde, te sai de ces grosses maindjes...

Lai Lisa é vinte ans à tchainze de eti mois, c'â djéate le bon cô po lai casai : qu'en dite ? Ai peu ai fâ aito qu'i te diesse qu'i ne veut pu ran aitchetai en ces bogres de djoués, que veniant ès foire aivo des bêtes que n'vayant pouent qaitre sous. Y seu t'aivô rudement raittraipe aivo *cte grise* qu'y aitcheté en lai derrire foire de Montfacon.

En djasaint d'aivo le mère le dumoinne des Buiessons, ai trovai le bon paitchi qu'faisait note Lisa. Te sai, in régent !... ce n'â pouent di tot ordinaire — Tot le monde dit cment ai f'â saivaint. — ai f'âdje rempiaicie, M. Poulot !... c'en â prou, hein ?

Aipré tot, respect po le mère, tchain nos airrain thinaî note pœ, ai fâ qu'i yi enviisse enne bouenne golaie, çoli ne v'êre pouent perdju, çâ po pu tai, tchain ai serin mairiai, ai porrait érai bin veni maître d'école à v'laidge, se le mère se sevin de mon moiché de tchaie. Çâ in bon paitchi in régent... te sait... elle ne veut pouent le manquai.

Ai peu, y rebio de te dire qu' f'ai Cécile à mertchâ à to de traveye aivo no... Jalouse cment in pou, ai case que note Lisa ai raittraipai c'ti gros François. Tot pairyè n'âce pouent tra fôte, enne baichatte quen'é pouent de fout chume ! Voili note Lisa, elle ne paît pouent sains ran, y ai d'je botai d'enne sent, in gros tsherrat de bô, ai peu des tchôs. Ai peu, s'ai s'yi fâ âtre tehose, di porrai, ou bin di laissé, elle porrai veni le tsherri en l'hotâ : ç'n'â pouent se long.

Po moi, y seu bin content, mai fame aito, elle â à mouên réduite. S'ai t'en sevin, te sai, ai nô demorre encoé lai Julie, que vaît su dézoute ans, enne bouenne coyatte : se des fois... aivo ton bouebe... le peté Célestin... te sai, ai n'y é ran que presse, mais çâ po te dire... Te peu m'écrire in mot — au veudje bin s'airraindgie.

Tchain te verré de nos cens, vint no bayie le bodjoué, y vomô te faire essayie mai gintiâne, enne fine distillai, t'en é sur.

Ai fâ qu'i piaqueusse, y ne serô quasi pu empoignie c'ty crôye peté bout de grayon, y djâbio de te dire aivo c'te djiment qu'i seu t'aivô raittraipe, ç'a pot tchain an se voiron. Ai veut fayai que les paysains priénichint d'âtres meujures.... Bon le voili qu' se brise !

Ton véye aimi
DJOSSET LE MENTOU.

Récréations du dimanche

Solutions aux problèmes posés dans le N° 2 du *Pays du Dimanche* :

4. ÉNIGME.

Fusée.

5. LOGOGRIPHE.

Placet, Lacet, Lac, La.

6. MÉTAGRAMME.

Moue, Roue, Boue, Joue.

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Echo de Lucerne ; V. B. à Genève ; Very Dick à Moutier ; G. Marquis à Mervelier ; Noël à Berne ; P. L. à Fontenais.

Solutions partielles : MM. M. A. Ré Usy à Saignelégier ; Marie Gigon à Delémont ; B. Sauvain instituteur à Vermes ; Koller à Sauley ; Eureka à Glovelier ; Noenaseb, Del. ; Emma R. à Montsevelier ; E. F. Cerneux-Crétin (Noirmont) ; Jules Vauclair fils à Fahy ; Jn B. de Graingiéron.

11. LOGOGRIPHE.

Sur mes sept pieds, je suis un arbre aux fruits [délicieux].

Sur six, une ville de France.

Sur cinq, l'effroi du voyageur attardé.

Sur quatre, un port d'Afrique.

Et sur deux, un métal précieux.

12. ÉNIGME.

Sur mes trois pieds, je suis un instrument ;
Le touriste m'admire avec ravissement ;
Le vainqueur de piquet me proclame agréable,
Et pourtant le vaincu me juge détestable ;
Aux insectes je livre un combat incessant,
Et mon nom est celui d'un célèbre savant.

L'anagramme

consiste dans l'arrangement des lettres d'un mot de façon à constituer d'autres mots formés avec ces lettres seulement. Généralement on définit un mot en termes vages et on propose de trouver dans ce mot d'autres mots désignés vaguement. Ou bien dans une phrase ou quelques mots, on doit trouver une autre phrase ou d'autres mots, toujours avec les mêmes lettres. Exemple :

C'est un mot de quatre lettres que je propose :
Une terrible maladie, voilà la chose.
Méléz ces lettres, vous aurez une maison
Pleine de mouvement pendant toute saison.
Mélangez encore et cherchez, pas en Champagne,
Car vous trouverez une ville d'Allemagne.

Rage, gare, Géra.

13. ANAGRAMME.

Qui peut dire de moi : « Je ne la connais pas ? »
Des plus heureux mortels j'accompagne les pas.
Méléz, je vous ferai des blessures cruelles ;
En m'unissant aux fleurs je m'attache aux plus [belles].

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 janvier.

Bulletin agricole et commercial

Le temps est resté doux pendant toute la semaine ; les régions du Nord ont eu quelques petites gelées matinales et des pluies, généralement peu abondantes, sont tombées dans la plupart des régions.

Cette douceur de la température est favorable aux céréales semées tardivement ; néanmoins une période de bonne gelée serait utile pour l'amélioration des terres argileuses et pour arrêter la croissance des blés semés de bonne heure. Si la gelée ne vient pas dans le courant de ce mois, elle pourra venir trop tard et causer du dommage. Des neiges seraient reçues avec grand plaisir par les cultivateurs.

Les nouvelles des céréales en terre sont toujours très favorables. Dans certaines régions on craint que la multiplication des campagnols et autres petits rongeurs, favorisée par la douceur de l'hiver, ne soit plus tard une cause d'importants dégâts.

Cote de l'argent

Du 12 janvier 1898

Argent fin en grenailles fr. 102 le kilo.

Publications officielles

Examen de sortie des écoles. — Les parents ou tuteurs qui désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiration de la neuvième année, doivent se faire inscrire à cet effet, d'ici à la fin de janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement. Leur demande doit être accompagnée de l'extrait de baptême ou de l'extrait de naissance de l'enfant, puis d'un certificat du maître de l'école qu'ils ont fréquentée ainsi que de l'émolument de 1 fr. pour les frais d'examen.

Avis aux éleveurs du district de Montier. La visite des taureaux aptes à la reproduction se fera le lundi 17 à 9 h. 1/2 du matin à la gare de Montier et à 2 h. 1/2 après midi à la gare de Tavannes.

Convocations d'assemblées

Courtedoux le 16 à 12 h. 1/2 pour décider si l'on mettra au concours une place d'instituteur, si l'on reprendra un voyer et un taupier ; remplacer le secrétaire communal, statuer sur la révision du règlement des eaux et voter le règlement d'organisation.

Montenol le 16 à 3 h. pour nommer le maire et discuter l'achat d'une maison.

Chezeuz le 23 à midi pour voter le budget etc.

Fahy le 23 à 2 h. pour arrêter le budget, discuter le règlement sur la jouissance des bons communaux.

Porrentruy. — Assemblée bourgeoise le 16 à 10 1/2 heures.

Roche d'Or le vendredi 21 à 7 h. du soir pour décider le mode de jouissance des pâturages communaux.

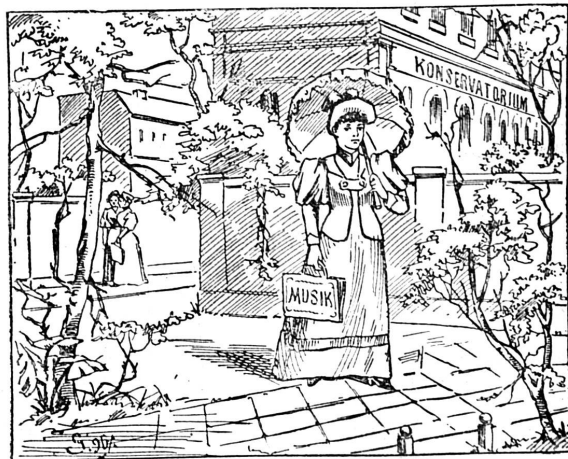
Bons mots.

M. X... avait été quelque peu persécuté par les huissiers, et avait gardé contre ces honorables officiers ministériels une invincible antipathie.

Il affectait même de dire quand il venait à parler d'eux : *les huissiers*.

— Pourquoi, lui demanda un jour un ami, ne dites-vous pas comme tout le monde, les huissiers.

— Dire *les s-huissiers*, jamais ! s'écria-t-il, avec un geste d'horreur. Jamais de liaison avec ces gens-là.



Impossible de trouver les traces du cousin Jules. Où peut-il bien être allé ?